

## Démographie

Préparer demain

Ducas, Isabelle; **Barbeau, Eric**; Barcelo, Yan

Le monde occidental vieillit à une vitesse accélérée. Au Québec, cette tendance est plus rapide qu'ailleurs, et elle aura un impact sur la valeur de vos placements et de votre maison. Elle chamboulera votre milieu de travail. Elle pourrait même vous forcer à travailler plus longtemps et à revoir votre idéal de retraite.

### 15 PISTES POUR VOUS PRÉPARER

L'année 2011 appartenait encore récemment aux récits de science-fiction. Elle apparaît maintenant sur nos radars. Cette année-là, les premiers baby-boomers atteindront l'âge de la retraite: 65 ans. Moment historique ? Il faudra voir. Mais symbolique, alors ça, oui. Car le Québec vieillit, et vite; plus vite, en fait, que n'importe quelle société occidentale, à l'exception du Japon. Nous allons connaître le changement démographique le plus important de notre histoire. Car pendant que les baby-boomers se dirigent tranquillement vers la retraite, nos familles engendrent toujours aussi peu d'enfants. Nous faisons si peu de bébés que depuis bientôt cinq ans c'est l'immigration qui assure à elle seule la croissance démographique du Québec.

De tels changements ne s'opèrent pas sans conséquences. Dès 2013, la population active entreprendra son déclin. C'est elle qui fournit la main-d'oeuvre à nos entreprises. C'est aussi elle qui garnit l'essentiel des coffres de nos gouvernements. C'est donc elle qui finance en grande partie nos programmes sociaux si chers.

Le Québec s'apprête à se transformer en vaste laboratoire. Depuis 20 ans, démographes, économistes et sociologues sont préoccupés par ce choc démographique appréhendé. Bientôt, leurs nombreux scénarios subiront le test de la réalité. Certains prédisent une pénurie de main-d'oeuvre sans précédent, d'autres, l'explosion des coûts des soins de santé combinée à une réduction des revenus de l'État. Même vos placements à long terme pourraient être touchés et la valeur de votre maison, encore davantage !

Les scénarios les plus pessimistes négligent toutefois la donnée la plus importante : votre capacité à vous adapter. La meilleure façon de faire face aux défis qui se présenteront est de s'y préparer maintenant.

### INVESTIR

#### Ma maison, un placement pour ma retraite?

Si vous êtes à la veille de prendre votre retraite, votre maison constitue sans doute une bonne valeur refuge. Toutefois, si c'est en pensant à vos vieux jours que vous achetez une maison maintenant, gare à vous. Saviez-vous que plus que la situation économique ce sont d'abord les changements démographiques qui influent sur la demande de logements ? Plus la population en âge de former des ménages est importante, plus la construction augmente et plus les maisons existantes sont convoitées, ce qui fait augmenter leur valeur. C'est pourquoi ce sont en grande partie les baby-boomers, la cohorte la plus importante dans la population, qui déterminent les tendances en développement immobilier. Prenez les banlieues qui ceinturent les villes. Pourquoi se sont-elles développées de façon fulgurante dans les années 70 et 80 ? À l'époque, les baby-boomers, alors dans la vingtaine, se sont mariés et ont fondé des familles, ce qui a provoqué un boom immobilier. De même, l'effervescence qui anime ce secteur depuis quelques années est liée à l'arrivée sur le marché des enfants des baby-boomers alors que la conjoncture économique est assez bonne.

Voilà pour la théorie. Le problème, maintenant. Que se passera-t-il quand les baby-boomers vendront leur maison pour s'installer dans une résidence pour personnes âgées ou dans un condominium? C'est vers l'âge de 75 ans qu'on vend sa dernière maison, et les baby-boomers atteindront cet âge entre 2020 et 2040. En raison de leur nombre, ils risquent de provoquer une onde de choc sur le marché de l'immobilier. "Dans 20 à 25 ans, le marché

va être inondé de maisons pour lesquelles on ne trouvera pas preneur, parce que la population en âge de former de nouveaux ménages commencera à diminuer, souligne Daniel Gill, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Le marché va devenir excédentaire, et la situation va empirer d'année en année."

Les propriétaires qui comptent profiter de la valeur de leur maison pour financer une partie de leur retraite devront réviser leurs calculs. "Il faut considérer une maison comme un bien de consommation qui répond à des besoins, et non comme un investissement qui vaudra plus cher dans 20 ans, ajoute Daniel Gill. Les baby-boomers ne devraient pas compter sur leurs biens immobiliers pour assurer leurs vieux jours." Et pourtant, les Canadiens ont beaucoup misé sur l'immobilier. En raison de l'augmentation rapide de la valeur des maisons au cours des dernières années, les Canadiens n'ont pas hésité à y investir massivement. Aujourd'hui, la résidence familiale compte pour 70% de l'avoir net des familles. C'est énorme.

Les propriétaires qui habitent les régions urbaines pourront mieux s'en tirer. Dans les grands centres, la demande sera toujours soutenue par l'arrivée d'immigrants et de résidents des régions rurales, attirés par de meilleures perspectives d'emploi. Cependant dans les banlieues éloignées et dans les régions, les maisons seront peu convoitées. Un simple coup d'oeil aux prévisions démographiques nous permet de faire une estimation de la demande. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), d'ici 2026, la population diminuera de façon importante en Gaspésie (-18,3%), sur la Côte-Nord (-18,1%), en Abitibi (-12,9%) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-11,7 %). Par contre, les propriétés trouveront toujours des acheteurs dans les régions où la croissance sera la plus forte, comme les Laurentides (28,8 %), l'Outaouais (19,5 %), Lanaudière (17,5 %), Laval (16,5%) et Montréal (14,8 %).

À l'approche de la retraite, les baby-boomers cherchent des propriétés qui nécessitent moins d'entretien, comme des condominiums et des maisons en rangée. S'ils déménagent parfois dans des maisons plus petites, ils n'hésitent pas à dépenser des sommes importantes pour un nouveau toit à leur goût. "Les personnes âgées vendent leur maison pour acheter des condos de luxe", note François Des Rosiers, professeur en gestion urbaine et immobilière à l'Université Laval. Un sondage récent de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) révèle que 50 % des ménages de plus de 55 ans de la région de Toronto envisagent l'achat d'un condo; 70 % d'entre eux pensent à acheter une propriété plus chère que leur maison actuelle.

Le marché immobilier a encore de belles années devant lui. "Au Québec, dans les 20 prochaines années, on devra construire 300 000 unités de logements, parce que la population de 20 à 80 ans sera à son maximum", explique Daniel Gill. Le problème, c'est que dans les régions urbaines, les acheteurs doivent souvent s'éloigner du centre-ville pour s'installer en banlieue dans les deuxième et troisième couronnes, ce qui contribue à l'étalement urbain. Mais quand le déclin de la population s'amorcera d'ici 2025, qui voudra encore de ces propriétés ?

## **INVESTIR**

### **Plus de personnes âgées, moins de rendements?**

L'histoire ne nous aide guère à ce sujet, mais une chose semble certaine: le choc démographique aura un impact sur la bourse.

Étant donné le vieillissement des baby-boomers et la baisse de la natalité, la demande de produits dans les segments les plus dynamiques de l'économie s'engage sur une pente descendante. En effet, la proportion de jeunes travailleurs de 20 à 35 ans qui dépenseront dans des secteurs comme l'immobilier, les appareils électroménagers et l'électronique sera plus faible. Même la consommation de bière pourrait en souffrir! Sans compter que la rareté de la main-d'oeuvre contribuera à faire monter les salaires. À moins d'importants gains de productivité, les profits des sociétés pourraient donc baisser et, avec eux, le cours des titres boursiers.

Évidemment, de judicieuses modifications de la politique d'immigration pourraient atténuer la diminution de la population active. Autre solution: le report de la retraite. De nos jours, les évaluations de la population active tiennent pour acquis que les gens prennent leur retraite à 65 ans.

L'idée de travailler plus longtemps vous déprime? Au contraire, ce pourrait être une bénédiction! Car si les boomers travaillaient après l'âge habituel de la retraite, la demande de biens de consommation pourrait se maintenir.

Mais retarder la retraite n'accomplira pas de miracle. La plupart d'entre nous avons connu des rendements boursiers exceptionnels. De 1983 à 2000, les actions ont fourni des rendements de 11,8%, et les obligations de 12,01%. Une véritable manne pour les investisseurs! Lawrence Kryzanowski, titulaire de la Chaire de placement en finance Ned Goodman de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia, souligne que de 1924 à 2002, les actions ont rapporté 9,3%, et les obligations à peine plus de 6%.

L'implacable loi de la moyenne devrait ramener les rendements boursiers dans une fourchette de 6 à 8% au cours des 20 prochaines années, au mieux à 9%. Le rendement des obligations sera plus faible, soit de 4 à 6%. Ces projections tiennent compte des composantes démographiques, bien sûr, mais aussi du niveau extrêmement élevé de l'endettement aux États-Unis, qui fait craindre une possibilité de déflation.

Ceux qui misaient sur des rendements extraordinaires pour requinquer leur capital retraite devront se faire à l'idée de prolonger leur carrière.

## TRAVAIL

### Boomers, X, Y! Peuvent-ils travailler en équipe?

Beau problème ! Les baby-boomers, la génération X (ou *babybust*) et la génération Y (ou écho) commencent à se côtoyer sur le marché du travail, et les besoins et les attentes de ces trois cohortes de travailleurs sont profondément différents. Les faire cohabiter est un défi gigantesque. Il faut intégrer les nouveaux travailleurs, qui seront en forte demande d'ici dix ans, tout en motivant les baby-boomers qui forment encore le gros de la main-d'oeuvre.

Si la transition est amorcée, elle n'est pas planifiée. Certains économistes comme Diane Bellemare, du Conseil du patronat du Québec, s'en inquiètent. "Le temps est à l'orage, voire à la tempête tropicale. Et c'est inquiétant, parce qu'on ne s'y prépare pas. J'apprehende le chaos", dit la coauteure d'un livre sur le sujet intitulé *Le paradoxe de l'âgisme*, qui a été populaire dans les années 90.

Les paradoxes démographiques sont plus évidents que jamais. Les baby-boomers, par exemple, ont travaillé dans des organisations où ils pouvaient gravir des échelons l'un après l'autre, à condition de suivre les règles "Ils sont habitués à la ouate et au confort.", dit Jean-Pierre Cloutier, conseiller à la société-conseil LAMBDA, dans la région de Québec.

Les X, nés à la fin des années 60 et dans les années 70, approchent maintenant de la quarantaine. En principe, ils devraient enfin accéder au pouvoir. "Mais ils sont allergiques aux hiérarchies et, sans préparation, ils risquent de gérer avec une certaine amertume", poursuit Jean-Pierre Cloutier, qui s'intéresse depuis longtemps à la question de la cohabitation intergénérationnelle au travail.

Selon lui, a priori, les X n'ont pas les outils nécessaires pour parvenir à jouer en équipe. Selon un récent sondage réalisé pour le compte de la Banque Royale, un X sur trois se perçoit en effet comme "créatif et entrepreneur". "Contrairement aux boomers, les X aiment se voir au centre des choses, pas au-dessus. Ils sont autonomes et aiment travailler par projet", dit Jean-Pierre Cloutier.

Leurs futurs employés, eux, (les Y, nés dans les années 80 et 90) ont été protégés et chouchoutés. Ils auront un grand besoin de rétroaction. Ils "consomment" littéralement la vie, et n'attendent jamais très longtemps les gratifications. Bref, ils vivent dans l'immédiat. "Les Y voudront des résultats rapides. Or, dans bien des entreprises, on reproduit la culture héritée des "vétérans", les prédécesseurs des boomers, en n'évaluant qu'une fois par an le rendement des employés et les objectifs à atteindre. Le cadre qui ne comprend pas ces particularités générationnelles court à sa perte", dit Jean-Pierre Cloutier. Et, à son avis, des mythes tenaces persistent à l'égard des jeunes. Les cadres plus âgés les perçoivent souvent comme peu motivés et peu engagés, capricieux et récalcitrants.

"C'est vrai, les jeunes n'ont plus le logo de l'entreprise tatoué sur le coeur, constate de son côté Pierre Gauthier, psychologue industriel et conférencier. Auparavant, il fallait six mois pour fidéliser un employé ; aujourd'hui, il faut compter trois ans."

## **La psychologie au pouvoir!**

Étant donné le renversement prévisible de l'offre et de la demande sur le marché du travail, la loyauté des employés n'est pas acquise. Selon les experts en ressources humaines, la principale raison du taux de roulement élevé des jeunes travailleurs provient toutefois d'une gestion inadéquate, et non d'un manque de motivation de leur part. "Ils ont soif d'apprendre, mais ils veulent avoir une mission, une importance, un rôle à jouer. Les entreprises qui réussiront, au cours des prochaines années, sont celles qui changeront de mode de gestion, qui réaliseront un véritable transfert de pouvoir tout en donnant un sens au travail de leurs employés", estime Jean-Pierre Cloutier.

Selon lui, puisque les jeunes ne cherchent pas a priori les titres et le prestige (le sondage de la Banque Royale révèle que pour 68% des X, l'argent n'est pas une valeur importante), l'entreprise gagnera à tenir compte des besoins de chacun, quitte à ressembler davantage à une courteline qu'à un *melting pot*. "Au travail, les jeunes (X et Y) ne veulent pas se sentir coincés dans un compartiment. Ils veulent qu'on tienne compte de toutes les facettes de leur vie."

Bienvenue aux conditions de travail sur mesure : horaires de travail, formation, années sabbatiques, projets spéciaux, remue-méninges collectifs, et partage d'information névralgique seront monnaie courante (ou devraient l'être...), car dans l'entreprise adaptée au choc démographique, tout, vraiment *tout*, sera négociable.

Le psychologue Pierre Gauthier cite l'histoire de l'un de ses 27 employés, pourtant très bien payé, qui tenait mordicus à être *disc-jockey* deux soirs par semaine, pour sa simple satisfaction personnelle. "Chez certains collègues et chez moi, le premier réflexe a été de croire qu'il ne prenait pas son travail aussi à cœur que nous, boomers, qui nous investissions 20 heures par jour. Or, c'était une erreur".

Les baby-boomers ont en effet tout sacrifié au travail et commencent à peine à découvrir les autres facettes de leur vie, à quelques années de la retraite. Ils veulent maintenant ralentir la cadence en s'appuyant sur les structures formelles et rigides qu'ils ont alimentées (comme les caisses de retraite), et quitter leur poste au plus vite. Mais les jeunes, surtout les X, sont au sommet. Ils désirent tout réussir et ne veulent pas élever des enfants qui auront "la clé au cou". Ils se battent sur la place publique pour la conciliation travail-famille et en font un enjeu social dont l'entreprise moderne devra tenir compte.

"C'est bel et bien un avertissement pour les entreprises", affirme Pierre Gauthier, qui a prononcé une soixantaine de conférences sur le sujet en un an et demi.

L'introspection et le questionnement devront être valorisés et non pas considérés comme de la faiblesse, comme c'est souvent le cas maintenant. Car, s'il veut profiter des connaissances des employés-clés de l'organisation qui ne demandent pas mieux que de lui passer le flambeau, le gestionnaire X devra raffiner son écoute. L'entreprise devra s'y atteler aussi. Et vite !

Le X devra donc abandonner sa mentalité d'entrepreneur solitaire et apprendre, en peu de temps, à tenir compte des besoins de tous ses employés, quel que soit leur âge.

À partir de maintenant, la psychologie est au pouvoir.

## **INVESTIR**

### **Profiter du "papi-boom"?**

C'est bien connu, l'un des secteurs économiques qui profitera le plus du "papi-boom" est celui de la santé: entreprises pharmaceutiques et de biotechnologie, fabricants d'appareils médicaux, soins de santé privés, etc.

Attention! Cela ne vous soustrait pas à votre devoir d'investisseur. Vous devrez demeurer sélectif, car le label "santé" ne garantit pas la qualité de l'investissement. Prenez Merck, par exemple, dont le titre souffre terriblement de l'affaire Vioxx. Même celui de Pfizer vivote. C'est pourquoi Lawrence Kryzanowski, de l'École de gestion John-Molson, recommande d'acheter des fonds communs ou de se tourner vers un indice sectoriel. Et n'oubliez pas que les investissements les plus intéressants ne sont pas toujours dans les titres des sociétés les plus connues. Regardez du côté des fabricants d'équipement médical, comme le fabricant de stimulateurs cardiaques Medtronic ou Fresenius Medical Care, spécialisé dans les traitements pour les maladies du rein.

Si vous êtes un baby-boomer, vous avez sûrement d'autres projets de retraite que le parcours des couloirs d'hôpitaux et la consommation de pilules. En fait, si vous avez bien planifié votre retraite, vous aurez plutôt tendance à "consommer" des services financiers et des loisirs. Après tout, vous n'avez pas attendu tout ce temps pour sombrer soudainement dans l'inactivité la plus totale! Les entreprises spécialisées dans les voyages, particulièrement dans les croisières, ont de belles années devant elles. Près de nous, Transat A.T. pourrait être transportée par la vague de nouveaux voyageurs. Sur le plan international, Carnival Cruise Line ou Royal Caribbean aussi devraient en profiter.

Pour veiller sur leurs épargnes, les boomers se tourneront vers des services de planification financière et de gestion de portefeuille, et l'on pourrait penser, par exemple, à Dundee Wealth Management et à CI Fund Management, ou, à l'échelle internationale, à Crédit Suisse First Boston.

Si vous êtes de la génération du baby-boom et que vous disposez d'un bon coussin, posez-vous la question "Que vais-je faire de mon argent et de mon temps?" Votre réponse pourrait bien vous guider dans le choix de vos investissements.

## **TRAVAIL**

### **Les secteurs d'avenir pour les jeunes**

"People act their age." (Les gens agissent en fonction de leur âge.) Cette constatation est à la base de toutes les conférences du planificateur financier ontarien Richard Loreto, et représente un véritable leitmotiv qui guide sa réflexion sur les meilleures stratégies d'investissement. Selon lui, si on se met dans la peau d'une personne âgée, il est relativement facile de déterminer quels seront les secteurs porteurs des vingt prochaines années. Il suffit de se rappeler qu'à partir de 2012, les aînés domineront la société: ils auront laissé vacants de vastes pans de l'économie et auront des besoins propres aux personnes âgées.

Le concept de Loreto est à peine caricatural. Dans un document d'Emploi-Québec intitulé "Taux de demande de la main-d'oeuvre 2001-2005", on apprend en effet qu'à court terme, il y aura un manque criant de main-d'oeuvre dans quatre des dix secteurs de l'activité économique du Québec. Des pénuries sectorielles qui découleront directement du vieillissement de la population.

Ces secteurs sont, dans l'ordre, les sciences naturelles et appliquées, la santé, les sciences sociales (vaste domaine regroupant l'enseignement, l'administration publique et la religion) et, enfin, les secteurs des arts, de la culture, des sports et des loisirs.

Il ne faut pas trop simplifier, toutefois. À la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), on tient à souligner que les secteurs professionnels et techniques, qui connaissent déjà une pénurie de main-d'oeuvre, sont aussi des pistes intéressantes pour les jeunes. Richard Fahey, vice-président pour le Québec de la FCEI, voudrait donc qu'au secondaire et au cégep, on oriente davantage de jeunes vers les secteurs professionnels. "Il existe de belles occasions dans la construction, entre autres, et dans d'autres secteurs plus techniques, des emplois qui offrent de beaux salaires", dit-il.

Pourtant, à court et à moyen terme, l'avenir ne se situe peut-être pas dans ces secteurs, du moins, pas en priorité. Les économies modernes devront miser sur le savoir, pense-t-on au Conseil du patronat du Québec. Surtout dans le contexte de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée qui est appréhendée.

La théorie est la suivante : si les employés sont rares, l'un des facteurs qui peut empêcher une entreprise de déménager sa production ailleurs en raison d'une flambée des salaires, c'est justement une masse critique de travailleurs scolarisés dans des secteurs de pointe. "Les grappes industrielles solides de la métropole comme les biotechnologies, le multimédia et l'aéronautique vont continuer d'être des valeurs sûres", conclut l'économiste Diane Bellemare.

Face à tous ces bouleversements démographiques, une nouvelle catégorie d'emplois pourrait bien voir le jour dans le secteur du management et des ressources humaines. Le conseiller stratégique Jean-Claude Cloutier, de la firme Lambda, à Québec, s'attend à ce que des cabinets-conseils comme le sien, centrés sur la réorganisation des entreprises, soient de plus en plus nombreux. "Tout ce qui touchera les ressources humaines et le bien-être des gens au travail sera en forte demande. L'orientation, la réorganisation et le recrutement sont appelés à se

développer encore plus."

De son côté, le psychologue industriel Pierre Gauthier pense lui aussi que les secteurs de la santé seront névralgiques. Mais il ajoute aussi un autre secteur, presque à la blague: le jardinage... Il cite Richard Loreto: "Pour choisir sa voie, il ne faut pas oublier que les gens agissent selon leur âge." Comme quoi la démographie ne ment pas.

## **SANTÉ**

### **Qui paiera mes soins de santé ?**

Il y a de quoi se poser la question. Il est bien connu qu'une personne âgée coûte plus cher en soins de santé. Aujourd'hui, il faut calculer chaque année 10 618 dollars de soins pour un citoyen de plus de 65 ans, comparativement à 1 733 dollars pour une personne de 25 à 64 ans. Les premiers baby-boomers atteindront l'âge de 65 ans dans cinq ans. En 2031, il y aura deux fois et demie plus de personnes âgées qu'aujourd'hui. Inutile d'être actuaire pour prévoir une explosion des coûts. Qui paiera la note ?

Au Québec, le régime des soins de santé représente déjà la dépense la plus importante du gouvernement. Dans son budget 2004, sur des dépenses totales de 47 milliards de dollars, 20 milliards (43 %) étaient consacrés à la santé et aux services sociaux. Si les dépenses de santé continuent de croître au rythme des dix dernières années, soit de 4,4 % par an, la moitié du budget de la province sera engloutie dans ce secteur d'ici 10 ans, avance Luc Godbout, professeur à la Chaire en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke, dans une étude réalisée pour l'Association de planification financière et fiscale. Selon le Conference Board du Canada, les dépenses de santé du Canada s'élèveront à 147 milliards de dollars en 2020, une augmentation de 83 % du coût réel en 20 ans.

Inquiétants, tous ces chiffres ? D'autres chercheurs ne sont pas aussi alarmistes. Selon eux, il est hasardeux de tenter ainsi de prévoir l'évolution des dépenses de santé. Les futurs retraités, même s'ils vivent plus longtemps, seront en meilleure forme que ceux d'aujourd'hui, grâce notamment aux campagnes contre le tabac et en faveur de l'activité physique. Ils seront en général plus riches que le retraité d'aujourd'hui, ce qui aura une incidence sur leur état de santé. Ils auront accès à des médicaments qui leur éviteront l'hospitalisation, entraînant des économies importantes, souligne Madeleine Rochon, démographe au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Par contre, reconnaît-elle, ces médicaments coûtent de plus en plus cher, tout comme les soins qui leur sont offerts, en raison de l'utilisation de nouvelles technologies pour traiter les maladies. Mais il ne faut pas oublier que les personnes âgées souffrent surtout de maladies chroniques; elles ont besoin d'aide pour vaquer à leurs occupations quotidiennes, plutôt que de chirurgies et de soins pointus. "Ce qui sera nécessaire, ce sont des soins à domicile, qui coûtent moins cher que des soins médicaux, explique Jacques Légaré, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal. En fait, puisque la population va diminuer, on aura de moins en moins besoin d'hôpitaux, mais de plus en plus de résidences pour personnes âgées." Selon l'OCDE, d'ici 2020, le nombre de personnes âgées vivant en établissement augmentera de 61 % au Canada, alors que celles qui vivent à la maison et qui sont invalides augmentera de 62 %.

Toutefois, la plupart des chercheurs qui ont analysé la question estiment qu'il faut enrayer la hausse astronomique des coûts de notre régime de soins de santé, qui est déjà l'un des plus coûteux du monde, avant même que le vieillissement de la population ne fasse son oeuvre. Selon David Foot, auteur du livre *Entre le boom et l'écho 2000*, la société n'a que deux options : procéder à des réformes majeures afin de réduire les coûts de fonctionnement du régime de soins de santé, ou permettre au secteur privé d'offrir des soins à ceux qui ont les moyens de les payer. Les gouvernements semblent peu enclins à adopter l'une ou l'autre de ces approches. Chambouler l'organisation des soins serait une tâche herculéenne qui bouleverserait tous les acteurs du milieu, jaloux de leurs chasses gardées. Quant à l'évocation d'un régime de santé à "deux vitesses", il suscite une levée de boucliers, sans compter qu'il nécessiterait une modification de la sacro-sainte *Loi canadienne sur la santé*, devenue presque un emblème national.

De son côté, le démographe Jacques Légaré propose une autre solution : la mise en place d'une caisse-santé, dans laquelle les contribuables verseraient dès aujourd'hui les sommes nécessaires au paiement de leurs futurs soins. "Il s'agirait d'une taxe imposée aux baby-boomers, toujours en activité sur le marché du travail, selon le principe de l'utilisateur-payeur, explique-t-il. Cette mesure permettrait de constituer des réserves qui seraient

destinées exclusivement au paiement des services de santé pour les membres de cette génération." Parallèlement à ce système, il faudrait aussi revoir le mode de gestion des soins de santé, note-t-il. Au moment où le gouvernement du Québec cherche par tous les moyens à réduire les impôts, n'est-il pas utopique de faire la promotion d'une nouvelle taxe ?

Les baby-boomers n'ont pas le choix, selon Jacques Légaré. Ils s'attendent à ce que la population active de demain assume les coûts de leurs soins de santé, comme ils l'ont fait toute leur vie pour leurs parents. Mais ils n'ont pas fait assez d'enfants pour assurer la survie du régime. "Une caisse-santé permettrait de donner à la population des soins de longue durée sans alourdir le fardeau des futurs travailleurs et éviterait ainsi un conflit intergénérationnel", poursuit-il. En 2000, la Commission Clair sur la réforme du régime de santé avait proposé une solution de ce type et l'avait baptisée "caisse-vieillesse". Le gouvernement du Parti québécois avait même fait une étude de faisabilité à ce sujet, mais les libéraux n'y ont pas donné suite.

Que faire, donc ? Selon le professeur Luc Godbout, une partie de la solution résiderait dans une augmentation des transferts fédéraux, puisqu'Ottawa accumule les surplus depuis plusieurs années. Mais surtout, dit-il, "il faut éviter de commettre l'erreur de réduire les impôts, puisqu'il faudra les hausser à nouveau au bout de cinq ans".

## **INVESTIR**

### **Mon portefeuille a le blues... Comment le requinquer?**

D'un côté, le vieillissement de la population pourrait entraîner de timides rendements boursiers. D'un autre, cette même tendance offre des perspectives alléchantes dans les secteurs de la santé, des loisirs et des services financiers. Vos investissements dans les secteurs qui profiteront du "papi-boom" compenseront le manque de vitalité du reste de votre portefeuille? Probablement pas. Mais tout n'est pas perdu, bien au contraire. Vous pouvez espérer mieux!

À l'instar de plusieurs autres observateurs, Rodrigue Tremblay, professeur émérite d'économie à l'Université de Montréal, juge que le secteur le plus prometteur pour les 10 à 20 prochaines années est celui des denrées, et plus spécifiquement celui des matières premières.

Il y a deux manières de profiter des progrès dans le domaine des denrées. Si vous en avez les moyens, vous pouvez, pour un montant initial de 150 000 dollars, acheter des parts dans un fonds spécialisé dans le domaine des denrées, comme le Fonds de contrats à terme gérés JMD, récemment créé à Montréal. Si vous ne disposez pas de ce montant, vous pouvez acquérir des titres de fonds communs spécialisés dans les ressources naturelles, en achetant directement des titres de producteurs, comme Inco et Noranda, ou les billets liés de Tricycle Asset Management. Les investisseurs les plus aguerris peuvent acheter directement des contrats à terme sur les parquets des produits de base de Chicago.

Pour dynamiser votre portefeuille, vous pouvez également investir à l'étranger. Et comme le Canada ne représente que 3% de la capitalisation boursière mondiale, 97% du marché boursier s'offre à vous. "Se confiner au Canada, c'est limiter sa capacité de croissance", dit Richard Bolduc, président de Cogesfonds, une société de gestion de portefeuille spécialisée dans la diversification internationale.

Si vous êtes attiré par l'étranger, deux possibilités se présentent à vous. D'une part, vous pouvez vous tourner vers des pays ou des régions à forte croissance. Le mieux est d'investir dans des fonds communs ou des iUnits spécialisés qui visent la Chine ou l'Amérique latine, par exemple. D'autre part, vous pouvez adopter l'approche "globale" et acheter les titres de grandes sociétés multinationales - européennes, américaines ou asiatiques - qui ne dépendent pas d'un seul marché géographique. "Ces entreprises peuvent bénéficier de toutes les tendances à la fois, affirme Pascal Duquette, chef du placement et premier vice-président, actions globales, chez Natcan. Par exemple, Nestlé peut faire de bonnes affaires en Chine, aux États-Unis et au Japon, mais son titre peut souffrir ces temps-ci des tendances à la baisse du marché boursier européen. Je vois là l'occasion d'investir."

## **TRAVAIL**

### **Qui seront nos entrepreneurs de demain?**

Les Québécois ont moins la bosse des affaires que les autres Canadiens. L'écart ne diminue pas, bien au

contraire: le choc démographique viendra l'accentuer. Dans dix ans, le Québec inc. pourrait bien n'être qu'un souvenir.

"Soixante-quinze pour cent des dirigeants d'entreprises québécoises disent vouloir prendre leur retraite d'ici 2015, et 50% d'ici 2010. Il y a vraiment péril en la demeure", dit Richard Fahey, vice-président québécois de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Il y a de quoi s'inquiéter, parce que la relève n'est tout simplement pas là. À cause de la réalité démographique, mais aussi à cause du manque d'intérêt généralisé pour les affaires au Québec. Le taux d'entreprises québécoises en création recule d'une année à l'autre et se situe toujours en dessous de la moyenne canadienne. En fait, selon le Global Entrepreneurship Monitor, un organisme international qui étudie la question dans 137 pays depuis 1999, les Québécois sont deux fois moins nombreux (7,6 %) que les autres Canadiens (13,1 %) à vouloir créer une entreprise d'ici trois ans.

À la FCEI, on sent que la situation est sérieuse. Tellement sérieuse que le groupe de pression tente de renverser la vapeur avant qu'il ne soit vraiment trop tard en instaurant des programmes "entrepreneurship-études" dans les cégeps, à l'image des programmes "sports-études" qui existent déjà.

Quel est le risque d'un tel manque de relève au Québec? "Le dirigeant d'entreprise qui se retire veut monnayer sa sortie; il a souvent investi toute sa vie et ses économies dans l'entreprise. C'est son régime de retraite. S'il ne trouve pas preneur chez nous, il vendra son entreprise à des investisseurs étrangers. Le danger est là", dit Richard Fahey.

Selon la FCEI, l'accès aux capitaux est un obstacle de taille pour la relève. Les institutions financières ne semblent pas avoir compris les réalités démographiques. Il est difficile pour un jeune entrepreneur d'emprunter pour l'acquisition d'une entreprise québécoise. "Les grandes banques délaissent les PME. Elles ne suivent pas l'évolution de l'entreprise. La plupart du temps, elles se contentent de donner une marge de crédit de 25 000 dollars et une carte de crédit *Gold*, point à la ligne", déplore Richard Fahey.

De plus, il faut trouver toutes sortes de mesures incitatives, parce qu'un marché de l'emploi favorable aux travailleurs (comme celui qu'on prévoit au Québec à partir de 2012) rendra la création d'entreprises moins impérieuse.

"Certains employés vont pouvoir satisfaire leurs ambitions d'entrepreneur dans des emplois, tant les conditions de travail vont s'améliorer pour eux dans les entreprises modernes", pense Jean-Claude Cloutier, de la firme Lambda de Québec.

"Dans les années 90, les statistiques sur le travail autonome ont bel et bien augmenté, dit de son côté Jean-Pierre Voyer, directeur du Projet de recherche sur les politiques (PRP), une initiative du gouvernement fédéral. Toutefois, il faut rappeler que les membres de la génération X avaient du mal à entrer sur le marché du travail et qu'ils optaient souvent pour le travail autonome, en désespoir de cause." Une réalité que confirme Richard Fahey, vice-président de la FCEI: "Il faut faire une différence entre les entrepreneurs de nécessité et les entrepreneurs-nés, dit-il. La proportion d'entrepreneurs-nés ne change pratiquement pas, car elle ne suit pas les cycles économiques. Il faut simplement stimuler ceux et celles qui en ont l'aptitude."

Sur le plan des aptitudes et des intérêts, les X et les Y se perçoivent pourtant comme des entrepreneurs. Les Y seraient particulièrement doués pour les affaires, en raison de leur assurance. La notion de risque ne les effraie pas. Jean-Claude Cloutier croit donc que des baby-boomers retraités, qui auraient travaillé toute leur vie dans une entreprise, pourraient participer à des projets lancés par des jeunes, afin de rester actifs. "Ils pourront réaliser un vieux rêve, en fournissant capital, contacts et expérience tout en profitant de l'imagination et de la fougue des plus jeunes."

Cette hypothèse suppose que les baby-boomers ne travailleront pas jusqu'à l'âge de 65 ans et qu'ils auront l'énergie de démarrer des projets à partir de zéro après leur retraite. Mais cette notion de coentreprise "vieux-jeunes" séduit de plus en plus de chercheurs.

C'est notamment le cas de l'économiste David Foot, auteur du livre *Entre le boom et l'écho 2000*, le premier à se pencher sur ce concept. Il postule justement que c'est au tout début de sa vie adulte, puis vers l'âge de 50 ans,



qu'un individu est le plus créatif.

## **ÉCONOMIE**

### **L'avenir de l'immobilier commercial**

Déclin de la population active dès 2013, décroissance de la population en général au tournant de 2030... Avouez-le, vous imaginez déjà les immeubles de bureaux des grandes villes en train de se vider. Mais ce ne sont pas les métropoles qui vont souffrir des changements démographiques en cours. Encore une fois, ce sont les régions rurales et les petites villes qui seront le plus durement touchées par ce déclin - déjà amorcé à certains endroits. "Les centres des grandes régions métropolitaines vont continuer à croître et à se renforcer de façon importante au cours des prochaines années, en raison de l'immigration et des jeunes des régions qui viennent s'installer en ville", souligne le démographe Marc Termote, professeur à l'INRS-Urbanisation.

Même si, dans quelques années, la population comptera moins de travailleurs, ceux-ci seront toujours concentrés dans les centres-villes. Les immeubles de bureaux ne sont donc pas près de se transformer en vestiges ou en refuges pour les pigeons.

Vous l'aurez remarqué, depuis quelques années, il se construit quand même peu de nouveaux immeubles de bureaux au centre-ville de Montréal. "Les promoteurs savent qu'il y aura par la suite moins de gens sur le marché du travail, note Daniel Gill, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Il se fait aussi beaucoup de télé-travail, ce qui réduit l'espace nécessaire aux employés dans bon nombre d'entreprises."

Et si certains bâtiments plus anciens n'accueillent plus de travailleurs, c'est pour être transformés en condominiums. "Les anciens immeubles de bureaux sont bien situés, et les gens cherchent de plus en plus à s'installer dans les centres-villes, alors cela permet de faire du recyclage", signale Daniel Gill.

Étant donné le retour en ville de nombreux baby-boomers, ces jeunes retraités bien nantis, les rues marchandes joliment aménagées, où des commerces spécialisés offrent des produits originaux, devraient poursuivre leur essor. On ne peut en dire autant des petits centres commerciaux de banlieue qui se sont développés dans les années 70. Car en plus de subir la concurrence des commerces traditionnels, ils ne font pas le poids face aux "power centers" ou mégacentres commerciaux qui regroupent en un même endroit plusieurs magasins à grande surface spécialisés. Finalement, l'avenir de l'immobilier commercial se situe aux extrêmes.

## **INVESTIR**

### **Prendre plus de risques?**

Si vous lisez régulièrement ce magazine, vous connaissez le principe: plus un investisseur approche de la retraite, plus il doit protéger son capital. Traditionnellement, les planificateurs financiers recommandent ce qu'on pourrait appeler la "règle du 100", une méthode approximative qui consiste à retrancher votre âge du chiffre 100; ce qui vous donne la portion que les actions devraient occuper dans votre portefeuille. Ainsi, pour un homme de 55 ans, les actions devraient représenter 45%.

Toutefois, ce principe est de plus en plus remis en question. Les nombreux boomers qui n'ont pas assez épargné durant leur vie active devront rattraper le temps perdu en surpondérant la portion d'actions de leur portefeuille. D'autre part, nous vivons de plus en plus vieux. Comme pour cet investisseur qui, dans une publicité, veut réintégrer le ragoût de pattes et la tarte au sucre dans son régime pour mourir plus jeune, il est possible que nos savants calculs ne tiennent plus, en raison de l'âge vénérable auquel nous pouvons désormais aspirer. En 1970, la durée moyenne de la retraite était de 13 ans; aujourd'hui, elle est de 19 ans. Il faut donc financer une plus longue période d'inactivité. Et celle-ci ne cesse d'augmenter, à moins que vous ne décidiez de travailler plus longtemps. "Le risque que vous surviviez à vos épargnes est réel", constate Lawrence Kryzanowski, de l'École de gestion John-Molson. Mais ce n'est pas seulement le risque potentiel d'une disette qui nous pousse à revoir les principes de la répartition de l'actif. Contrairement à autrefois, lorsque vous prenez votre retraite, vous avez encore devant vous un long horizon de placement qui vous permet d'assumer le risque des actions et de profiter de leur rendement.

David Foot, l'auteur de *Entre le boom et l'écho 2000*, a étudié plusieurs aspects de l'activité humaine, dont

l'investissement, par le biais de la démographie. Selon lui, la cinquantaine n'est pas l'âge où l'on doit réduire progressivement l'exposition de son portefeuille au risque, mais celui où on doit l'augmenter. "Parce que les investisseurs ont souvent payé la majeure partie de leurs dettes, ils peuvent augmenter leur épargne et prendre plus de risques", dit-il.

Cela dit, si vous prenez votre retraite l'an prochain, ce n'est peut-être pas le moment de spéculer sur les titres de nanotechnologie. Vous pouvez tolérer plus de risques, mais la prudence reste de rigueur.

## **TRAVAIL**

### **Devrais-je travailler plus longtemps?**

En 2020, une nouvelle version du grand classique de Plastic Bertrand pourrait bien revenir dans l'actualité musicale. "J'ai 55 ans / qu'est-ce que j'fais / qu'est-ce que j'fais / je m'arrête ou je continue?" La population du Québec aura alors officiellement cessé d'augmenter, et les premiers X auront atteint l'âge vénérable de 55 ans. J'arrête de travailler ou je continue?

Je continue quelques années encore, probablement. "Le concept de Liberté 55, c'était absurde, cela ne tenait vraiment pas la route", reconnaît déjà André Grenier, économiste à Emploi-Québec. "Au début de la prochaine décennie, la main-d'oeuvre active (les Québécois de 15 à 64 ans) aura déjà commencé à diminuer, dit-il, chiffres à l'appui. Il faudra plutôt trouver le moyen de garder les employés actifs plus longtemps dans les entreprises."

"À 55 ans, une forte proportion des baby-boomers n'avait pas encore commencé à épargner pour sa retraite", souligne de son côté le psychologue industriel Pierre Gauthier. Sa conclusion : il serait étonnant que les X, qui sont entrés beaucoup plus tard sur le marché du travail, disposent de plus d'économies que leurs prédécesseurs au même âge.

C'est presque une bonne chose. Car il apparaît évident que dans quinze ans, la tendance sera aux carrières plus longues. L'économie l'exigera. Certains spécialistes envisagent carrément une pénurie de main-d'oeuvre entre 2015 et 2020.

C'est le cas de Diane Bellemare, vice-présidente du Conseil du patronat du Québec. Elle a une vision quasiment apocalyptique de cette période. "Le Québec est particulièrement vulnérable au vieillissement de la population. Notre baby-boom a été plus prononcé qu'ailleurs après la guerre, et on a fait moins de bébés par la suite. Il pourrait y avoir un exode d'entreprises, si une pénurie de main-d'oeuvre entraîne une flambée des salaires au Québec." Une théorie reprise par André Grenier, d'Emploi-Québec: "Dans d'autres sociétés vieillissantes comme le Japon ou l'Allemagne, le taux de chômage tend à augmenter. Car si une entreprise ne trouve pas la main-d'oeuvre au salaire souhaité, elle déplace sa production ailleurs".

Certaines autres prévisions concernant la population active ont de quoi faire peur. Selon le Projet de recherche sur les politiques (PRP), qui conseille le gouvernement fédéral, on atteindra le sommet d'heures travaillées par habitant en 2011 au Canada. S'amorcera ensuite un déclin en pente douce jusque vers 2045-2050, pour arriver, au terme de cette longue dégringolade, au nombre d'heures travaillées par habitant... de 1980 !

Les chercheurs entrevoyent toutefois des solutions. "En gardant les baby-boomers au travail deux ans de plus dès aujourd'hui, le nombre d'heures travaillées ne commencerait à décliner qu'à partir de 2015, dit Jean-Pierre Voyer, économiste et directeur du PRP. Ce déclin durerait moins longtemps et reviendrait, en 2025, au niveau de 2005."

L'autre solution souvent évoquée par les décideurs est l'augmentation des quotas d'immigration. Une solution qui pourrait toutefois s'avérer bien aléatoire. "L'immigration massive n'est pas nécessairement une solution miracle, note Jean-Pierre Voyer. Si le travailleur immigrant a à charge trois ou quatre membres de sa famille qui ne travaillent pas une fois arrivés au pays, on n'est pas plus avancés."

Pour certains, la seule solution plausible - et le défi qui se présente dès aujourd'hui - consiste à concevoir différemment les fins de carrière. "Il y a beaucoup à faire au chapitre de la rétention des employés sur le marché du travail. Les sondages révèlent que certains d'entre eux voudraient rester au travail plus longtemps, dit Jean-Pierre Voyer, mais qu'ils ne le feront pas à tout prix."

Les experts en ressources humaines disent déjà que les entreprises devront valoriser l'expérience et l'apport

indispensable des aînés en fin de carrière, et surtout, éviter de se débarrasser d'eux dès qu'ils demandent un ralentissement de la cadence. Leur savoir-faire est précieux pour l'entreprise. "Il faut favoriser tous les mécanismes qui permettent le mentorat, le coaching et le transfert de connaissances accéléré", estime de son côté Jean-Claude Cloutier, conseiller stratégique au cabinet-conseil Lambda, à Québec.

Les entreprises devront investir pour garder ces employés: améliorer l'ergonomie de leur environnement de travail, continuer d'offrir de la formation aux employés d'expérience et surtout, favoriser les échanges entre les cohortes de travailleurs.

Dans ce contexte, les préretraites à temps partiel en fin de parcours seraient déjà un net avantage. Mais là aussi, les règles devront être changées. Souvent, la rente d'un travailleur syndiqué est calculée en fonction de son salaire des trois dernières années. "Il faudra faire attention aux règles de retraite trop rigides", dit André Grenier, d'Emploi-Québec.

Le choc démographique a un prix. Les solutions existent, mais sont aux antipodes du concept de Liberté 55 inventé par une compagnie d'assurance dans les années 80. Les prochaines générations d'employés devront bel et bien travailler plus longtemps.

De quoi regretter de ne pas avoir fait plus d'enfants...

## **INVESTIR**

### **Devrais-je brader mes actions à ma retraite?**

Voilà une question qui hante de plus en plus d'analystes. Le raisonnement est le suivant: en injectant des centaines de milliards de dollars dans les marchés boursiers, les baby-boomers ont provoqué une demande d'actions sans précédent. Résultat: celles-ci ont connu des rendements nettement supérieurs aux moyennes historiques. Maintenant, on envisage le scénario inverse. On imagine déjà une nuée de boomers qui, pour se payer du bon temps, liquideront leurs actifs, ce qui entraînera une hausse inédite de l'offre. À qui les vendront-ils? Devront-ils les brader à vil prix?

Lawrence Kryzanowski, de l'École de gestion John-Molson, n'écarte pas ce scénario, mais en y mettant un bémol. La demande de nos actions pourrait en effet venir de l'international, de l'Amérique latine et de l'Asie, entre autres. Imaginez, par exemple, des investisseurs brésiliens se joignant aux rangs des actionnaires... de Bombardier! "La demande de ces pays pourra absorber une bonne partie de notre offre, mais elle ne compensera pas totalement. C'est l'une des raisons pour lesquelles on prévoit que la croissance des titres ne sera que de 6 à 8%."

En fait, comme nous devons conserver nos actions plus longtemps, il est plus probable que la vente de l'actif des baby-boomers à une autre génération soit progressive. Et comme le fait remarquer le démographe David Foot, au moment où les boomers seront prêts à disposer de leurs actions, la génération "écho" - leurs enfants relativement nombreux - sera là pour les acquérir. "Il y aura sans doute des acheteurs pour les actions des boomers, mais probablement pas à des prix gonflés."

## **SOCIÉTÉ**

### **Les finances publiques, un trou sans fond ?**

Non seulement le gouvernement du Québec devra faire face à des hausses de dépenses, notamment dans la santé, mais il pourrait aussi voir ses revenus baisser. Et non, ce ne sera pas à cause des baisses d'impôt ! D'ici dix ans, le nombre de travailleurs devrait commencer à décliner. Or, ce sont les contribuables qui gagnent des revenus d'emploi qui paient la plus grosse partie des impôts. Selon le Conference Board, les dépenses de santé à elles seules augmentent de 4,8 % par an au Québec, alors que les revenus du gouvernement n'augmentent que de 3,1%. Cette tendance nous mènera-t-elle vers un gouffre ? Devra-t-on augmenter les taxes et les impôts pour financer les services publics dont on a besoin? Ou réduire de façon importante les services gouvernementaux pour les générations plus jeunes ?

Politiquement, aucune de ces deux options n'est viable. Mais le statu quo n'est pas possible non plus. Selon les économistes Pierre Fortin, de l'UQAM, et Marc Van Audenrode, de l'Université Laval, les dépenses gouvernementales augmenteront de 5 milliards de dollars d'ici 20 ans, alors que les revenus diminueront de 5

milliards de dollars. Un trou de 10 milliards de dollars, seulement pour le Québec, qu'il faudra bien combler.

Ceux qui cherchent des solutions à ce problème insistent sur le fait qu'il faut maintenir une certaine équité intergénérationnelle, c'est-à-dire ne pas faire payer les générations futures pour des services que leurs aînés ont déjà consommés. Déjà, les jeunes générations doivent assumer le fardeau de dettes publiques (510 milliards de dollars à Ottawa, 115 milliards à Québec) accumulées depuis 30 ans pour des services que leurs parents ont reçus. Toutefois les tendances démographiques sont évidemment en défaveur des plus jeunes. Selon une étude de l'Institut C.D. Howe réalisée en 2003 et intitulée "L'impact fiscal des changements démographiques au Canada", "le futur contribuable moyen paiera un prix plus élevé que la valeur des services gouvernementaux et des transferts qu'il recevra en retour".

Cependant, d'autres analyses sont nettement plus optimistes. Les contribuables actuels et futurs n'ont pas à s'inquiéter, selon l'économiste Marcel Mérette, de l'Université d'Ottawa. On a beau dire aux futurs retraités qu'ils ne mettent pas assez d'argent de côté en prévision de leurs vieux jours, les baby-boomers seront tout de même les personnes âgées les plus à l'aise que la société ait jamais connues. Nombre d'entre eux ont cotisé à un régime de retraite offert par leur employeur, en plus de contribuer à un REER personnel. En 2002, les sommes ainsi mises de côté dans l'ensemble du Canada représentaient un capital-retraite de près de 1000 milliards de dollars, selon une évaluation de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA), soit 628 milliards de dollars pour les régimes complémentaires de retraite et 340 milliards de dollars pour les REER. De plus, les retraités sont de plus en plus nombreux à être propriétaires d'une maison exempte d'hypothèque.

Actuellement, les sommes placées par les contribuables dans les REER privent le gouvernement de revenus fiscaux de 25 milliards de dollars par an, selon les CGA. Mais lorsque les retraités commenceront à retirer les montants immobilisés, ils paieront des impôts sur ces sommes. Selon Marcel Mérette, à partir de 2030, il y aura davantage de retraités qui retireront leur épargne des régimes de retraite et qui paieront de l'impôt que de travailleurs qui y contribueront pour économiser de l'impôt. La dépense fiscale pourrait être remplacée par des revenus nets pour l'État. "Grâce à ce revirement, les gouvernements auront la latitude fiscale nécessaire pour faire face à l'augmentation des dépenses en soins de santé et aux régimes de retraite publics, en raison du vieillissement de la population", écrit le professeur dans son étude "Une perspective positive sur le vieillissement et l'économie", réalisée pour l'Institut de recherche en politique publique. Selon lui, il serait toutefois préférable d'éliminer l'obligation, pour les travailleurs, de prendre leur retraite à 65 ans, ce qui se traduirait par une amélioration de la productivité de 17% et davantage de revenus pour l'État.

Certains font remarquer que, puisque ce sont les provinces qui assument les dépenses des soins de santé, dont la croissance est très rapide, il faut revoir le partage de l'assiette fiscale avec Ottawa.

## **SOCIÉTÉ**

### **Qui paiera ma retraite?**

Dissipons d'emblée certaines inquiétudes: non, le régime des rentes du Québec n'est pas en péril, ni la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Cette précision faite, vous vous demandez encore qui paiera? Cela dépend. Si vous croyez pouvoir vivre avec 15 000 dollars par an - dont une bonne partie sera imposable -, alors, ne vous inquiétez pas, car les gouvernements sont là. C'est environ le montant maximum que vous pouvez tirer du régime de pensions et de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti et du régime des rentes du Québec réunis.

Les régimes publics ont été conçus pour combler environ 40% des besoins d'un retraité, jusqu'à un revenu maximal de 41000 dollars. Si votre revenu de vie active est moins élevé, vous aurez moins. Pour un revenu moyen de 30 000 dollars, les prestations sont corrigées à la baisse pour vous assurer 40% de ce revenu, soit environ 12 000 dollars. Mais sérieusement, voulez-vous passer votre retraite avec si peu?

Les planificateurs financiers estiment qu'il faut prévoir à la retraite des revenus équivalents à 70% des revenus de notre vie active. Si vous faites partie des 30% de Québécois qui bénéficient d'un régime de pension, vous vous rapprochez du compte, mais vous n'y êtes pas tout à fait (cela dépend du régime). Dans tous les cas, vous devrez épargner pour maintenir votre style de vie, moins si vous pouvez compter sur le régime de pension de votre employeur, et bien plus si vous n'en n'avez pas.

